

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

EXTRAIT N° 04.24 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 05 FEVRIER 2024

Membres du Bureau Communautaire :

- En exercice : 18
- Présents : 17
- Votants : 18 (1 procuration)
- Suffrages exprimés : 18 (18 pour)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le cinq février deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-neuf janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

Présents : ARLAUD Véronique, ARMAND Florent, D'HEILLY Alain, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre, TENOUX Gérard.

Représenté : GAY Robert représenté par SPAGNOU Daniel à qui il a donné procuration.

ORDRE DU JOUR : PCAET : convention avec Voltalis pour le déploiement d'une solution de réduction de consommation de chauffage

La société Voltalis propose à la CCSB une convention de partenariat pour le développement de capacités de pilotage de la consommation électrique au profit de la transition écologique sur son territoire.

La solution proposée par Voltalis consiste à générer des économies d'électricité chez les consommateurs aux moments où le système électrique en a besoin, par le pilotage à distance de radiateurs électriques.

Pour ce faire, Voltalis installe, sans frais, un boîtier électrique sur les radiateurs des habitants et/ou entreprises qui le souhaitent. Par la suite, de courtes coupures (non ressenties par l'utilisateur) sont réalisées à distance et permettent de réduire les pics de consommation du système électrique, tout en réduisant la consommation. L'installation permet également de profiter d'un thermostat connecté. Par la synchronisation et l'agrégation de ces petites économies d'énergie sur des dizaines de milliers de logements, RTE rémunère Voltalis pour les services rendus au réseau électrique.

Le rôle de la CCSB dans cette convention est de relayer l'information pour permettre de communiquer à l'échelle du territoire sur ce dispositif, avec l'objectif d'équiper 300 résidences principales. En contrepartie, la CCSB disposera de rapports annuels sur le nombre d'installations mises en place ainsi que sur les économies d'énergie réalisées permettant de tendre vers les objectifs du Plan Climat. La solution Voltalis permet d'éviter jusqu'à 70 % d'émission de CO₂ dans un logement équipé par rapport à un logement non équipé.

La convention proposée ne comporte ni contrepartie financière, ni exclusivité. Elle serait établie pour une durée de 3 ans, avec possibilité de reconduction.

Après avoir délibéré, le Bureau communautaire :

- approuve la convention de partenariat avec Voltalis pour le déploiement d'une solution de réduction de consommation de chauffage sur le territoire ;
- autorise le Président à la signer.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.
Pour extrait conforme
Le Président,
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

Publiée le : 15 FEV. 2024